



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **5 octobre 2021 à 19 h 30**, laquelle sera tenue par visioconférence et en webdiffusion, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte Geneviève statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande numéro 06-2021

Site : 2, rue Hervé

Lots : 4 298 229 et 4 299 566 du cadastre du Québec, situé dans la zone R1-289 du règlement de zonage CA28 0023.

Nature et effet de la demande :

- Permettre l'installation d'une clôture dans la marge avant dont sa hauteur sera supérieure 0,63 mètre à la norme prescrite à 1,2 mètre.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autre que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pour une période de 15 jours suivant la publication du présent avis.

QUE toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, peut participer à la procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires par écrit, au plus tard le **lundi 4 octobre 2021**, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet : « Consultation écrite – Dérogation mineure, 2, rue Hervé », à l'adresse suivante : consultation-ecrite.arr-ibsg@montreal.ca

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

« Consultation écrite – Dérogation mineure, 2, rue Hervé »
Mairie d'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

Secrétariat d'arrondissement
350, montée de l'Église
L'Île-Bizard, Québec, H9C 1G9

Les questions et/ou commentaires doivent être reçus à l'adresse ci-haut mentionnée au plus tard le **lundi 4 octobre 2021**.

La documentation afférente à cette demande de dérogation mineure peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/consultations-ecrites-lile-bizard-sainte-genevieve>

Fait à Montréal, le 17 septembre 2021.

Edwige Noza
La secrétaire d'arrondissement